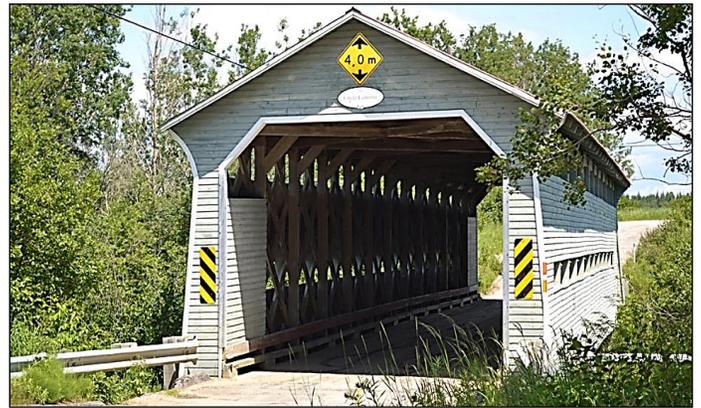




LE CACARDEUR

Bulletin municipal
Édition juin 2021



Crédit photo : Michèle-Anne Gagné



Crédit photo : Michel Bélanger



Crédit photo : Geneviève St-Laurent



Crédit photo : Marc Dallaire



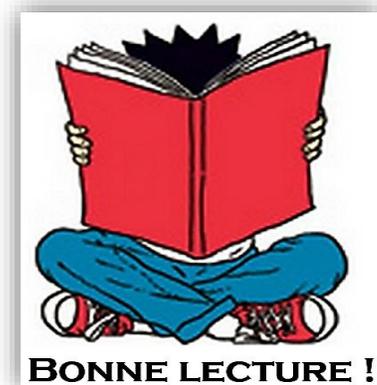
Crédit photo : Roger Langlais



Crédit photo : Nancy Guimont

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU MAIRE.....	3
RECENSEMENT 2021.....	9
ÉLECTION 2021	9
PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL	10
PHOTOS RECHERCHÉES.....	10
L'ARRIVÉE DE L'ÉTÉ	11
FÊTE DES PÈRES.....	11
BUREAU FERMÉ.....	11
SERVICE DES LOISIRS	12
POLITIQUE FAMILIALE & M.A.D.A.....	14
SERVICE D'URBANISME	16
TRAVAUX PUBLICS.....	17
JEUX - DIVERTISSEMENT	20
MAISON DES JEUNES, LE S.Q.U.A.T	21
INFORMATION SOPFEU	22
CAPSULES : PRÉVENTION INCENDIE	23
ANNONCES	24
MOIS DE L'EAU	26
JOURNÉE NATIONALE DE LA SENSIBILISATION DU BIEN-ÊTRE ...	27
JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE DES PERSONNES ÂGÉES.....	28
CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX	29
MATIÈRES RÉSIDUELLES CALENDRIER 2021.....	30
LA COLLECTE ANNUELLE DES ENCOMBRANTS	32
RÉPONSE : JEUX – DIVERTISSEMENT	34
TABLE DES MARÉES	35
COORDONNÉES – NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR.....	36
HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL.....	36
DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR.....	36



LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !

MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens !



Enfin, l'été frappe à nos portes, la fin des classes approche, nos amis saisonniers reviennent profiter de leur résidence estivale, les gens sont à l'extérieur et se cotoient davantage. C'est aussi le temps de faire le ménage de nos terrains et de se départir de nos rebuts encombrants qui seront ramassés le 14 juin prochain. Merci d'être fiers de votre environnement et d'y porter une attention particulière.

La Côte-Nord sera de nouveau très visitée cet été, et Pointe-aux-Outardes avec son Parc Nature et ses campings seront des endroits privilégiés pour le tourisme. Vous remarquerez que nous avons prévu des lieux de débordement pour permettre le stationnement 24 heures pour les campeurs, advenant une saturation de nos campings.

Cependant, nous devons interdire le camping au vieux quai, afin de prioriser l'accès et l'utilisation de la plage, pour l'ensemble des familles et autres désireux d'y accéder.

Parlant d'activité, nous avons la chance d'avoir quatre (4) animatrices et un (1) animateur de Camp de jour qui ont choisi notre magnifique municipalité pour venir distraire nos jeunes cette année. Stéphanie Lepage, coordonnatrice pour le camp de jour. Capucine Rolland, Sabrina Chamberland, Mathieu Langlois et Alexandra Paulin, animateurs pour le camp de jour. Inscrivez vos jeunes en grand nombre.

Nous sommes également très heureux de vous annoncer la nomination de M. Samuel Plante, au poste de Superviseur en loisirs et culture en remplacement de madame Joëlle Bernier qui a quitté son poste pour une nouvelle carrière à la Chambre de commerce de Manicouagan. Nous lui souhaitons la bienvenue dans l'équipe et j'encourage les citoyens, citoyennes à le seconder dans l'organisation d'activités et les différents comités que Samuel aura à diriger.

Le conseil municipal a siégé le 10 mai 2021 en visioconférence, vous retrouverez l'intégrale des assemblées sur le site WEB de la municipalité.

VOICI UN RÉSUMÉ DES PRINCIPALES DÉCISIONS

- Des travaux de surfacage mécanique et de réparation manuelle de l'asphalte doivent être réalisés sur différentes rues municipales, et ce, pour un montant de 20,000 \$ environ. Ces travaux sont en surplus de ceux qui seront effectués par notre personnel.
- Nous avons procédé à l'achat de panneaux de signalisation et d'accessoires, afin de remplacer ou d'ajouter certains panneaux, auprès de Signoplus, au coût de 5 624,49 \$, taxes incluses.
- Le projet de règlement #361-2 concernant la tarification du service de sécurité incendie pour les interventions destinées à prévenir ou combattre l'incendie d'un véhicule des citoyens habitant hors de notre territoire a été adopté.
- À la suite de l'adoption des projets de règlements d'urbanisme numéros 357-20 et 358-20, une consultation publique a eu lieu le 25 mai 2021 par visioconférence qui est accessible sur le site web de la municipalité.
- Nous allons procéder à l'achat de matériaux pour refaire la ceinture du vide sanitaire, par nos employés, autour du bâtiment du Centre des loisirs, et ce, au coût de 2 500 \$, plus les taxes.

ÉROSION DES BERGES :

Au mois d'avril dernier, je vous demandais d'être tolérants et courtois en raison des nombreux transporteurs qui, comme vous l'avez constaté, ont débuté le transport de matériel vers la rue Labrie. Ce mois-ci, vous commencerez à voir apparaître le matériel de recharge de plage, et constaterez l'ampleur des travaux que nous avons la chance de voir financer, en grande majorité, par notre gouvernement québécois.

Vous trouverez à la suite de mon message, la description des travaux et portée une attention particulière au fait que le matériel de recharge, bien qu'imposant, sera étendu de manière naturelle par la mer afin de profiler une nouvelle plage avec un niveau plus élevé qui empêchera les vagues d'atteindre le pied du talus.

COVID-19 : Enfin nous commençons à voir la lumière au bout du tunnel, en raison de notre grande participation à la vaccination, et à notre prudence. Bravo et continuons à être vigilants dans nos contacts.

RECHARGE DE PLAGE :

Les travaux de recharge de la plage qui débuteront le 1^{er} juin prochain, se feront à partir de 600 mètres à l'Est du vieux quai, et ce, sur 1.3 km vers l'Est.

Tel qu'expliqué lors de la séance d'information publique du 1^{er} octobre 2020, l'aspect esthétique de la plage sera modifié à la suite de la recharge. La plage actuelle est constituée principalement de sable fin d'un diamètre médian de 0,5mm, alors que la recharge de plage sera constituée d'un mélange de sable, graviers et cailloux arrondis d'un diamètre moyen de 15mm. Ce choix de matériel granulaire permet une meilleure résistance de la berge à l'érosion et une plus grande durée de vie utile de l'ouvrage (plus de 30 ans sans recharge d'entretien).

Il a aussi été expliqué, à la population, que la plage serait rehaussée de 2 à 3 m (6 à 10 pieds) sur une largeur variant de 20 à 40 m (65 à 130 pieds), avec une pente raide à la limite de la recharge (pente 1/5). Cependant, il est prévu que le matériel granulaire mis en place prendra progressivement sa pente d'équilibre (pente douce 1\10) lors des premières tempêtes, ce qui aura pour effet d'adoucir la pente laissée après la construction.

Ce réajustement de la pente de la recharge n'est en aucun cas une « défaillance » du concept. Il s'agit d'un processus naturel qui permettra à la plage de progressivement s'ajuster aux contraintes hydrodynamiques de ce secteur. D'ailleurs, une fois à l'équilibre, la nouvelle plage (recharge) aura sensiblement la même pente que la plage actuelle, ce qui permettra de préserver les usages récréotouristiques actuels de la plage. Cette dernière sera par ailleurs beaucoup plus large, ce qui donnera encore plus d'espace pour ces usages.

La plage rechargée aura des variations saisonnières similaires à celles des plages naturelles. Il se produira un phénomène de « granulo-classement naturel » en raison du brassage des sédiments par les vagues. Ces mouvements auront pour effet de faire remonter les sables à la surface, particulièrement lors des mois d'été, et aussi à faire ressortir les sédiments grossiers à la suite des tempêtes à l'automne.

Enfin, cet ouvrage sur 1.3 km permettra la protection des habitations, des bâtiments immédiats de la rue Labrie Est, et également du secteur de la rue David, et garantira aussi l'accès aux habitations situées à l'extrême Est de la rue Labrie.

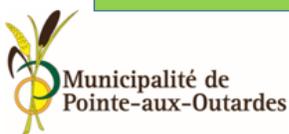
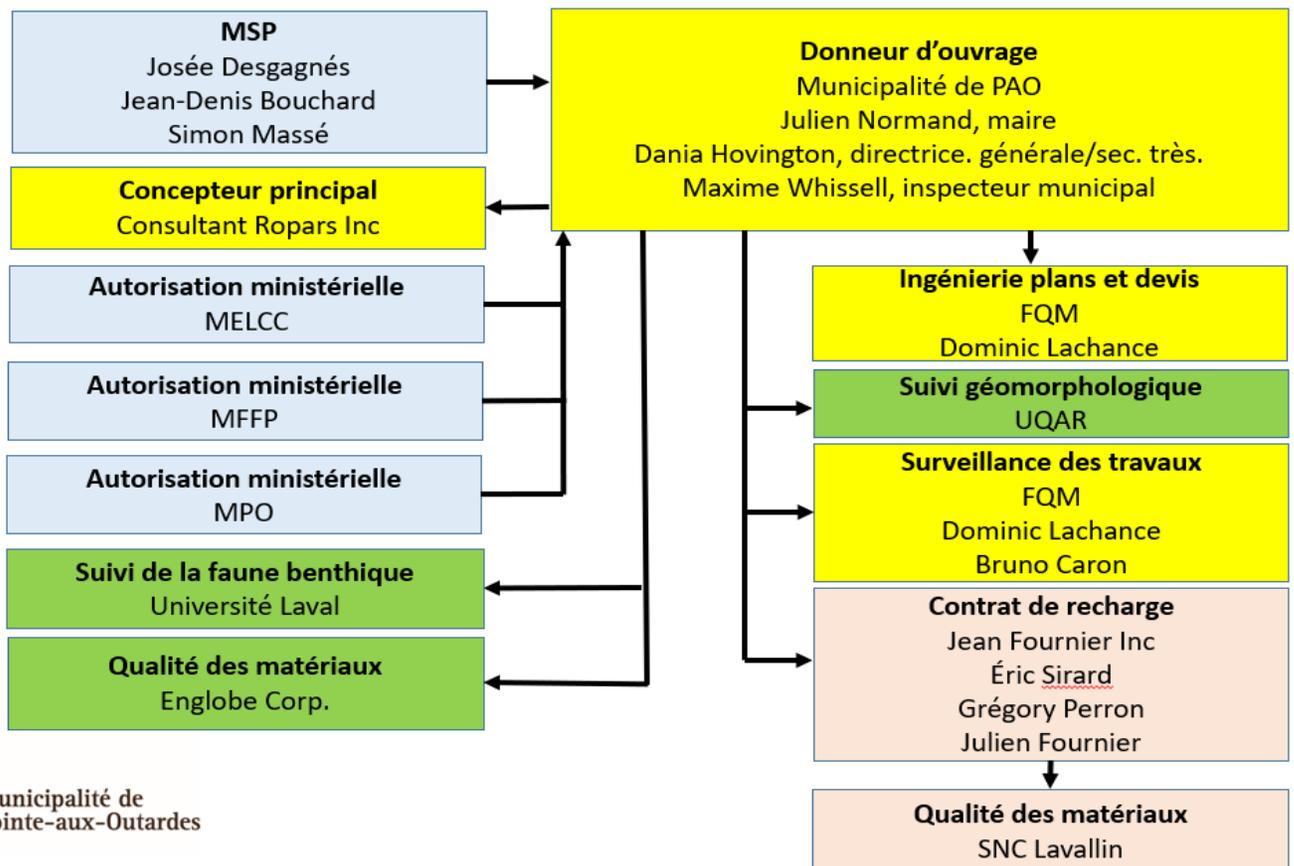
Dans les prochaines semaines, vous aurez l'occasion de voir une équipe de l'Université du Québec à Rimouski effectuer un suivi géomorphologique de la plage (notamment par drone), et une équipe de l'Université Laval effectuera un suivi de la faune benthique, et ce, pour les cinq prochaines années.

Au plaisir de vous saluer très prochainement ! Bon été et faites-vous vacciner, S.V.P !

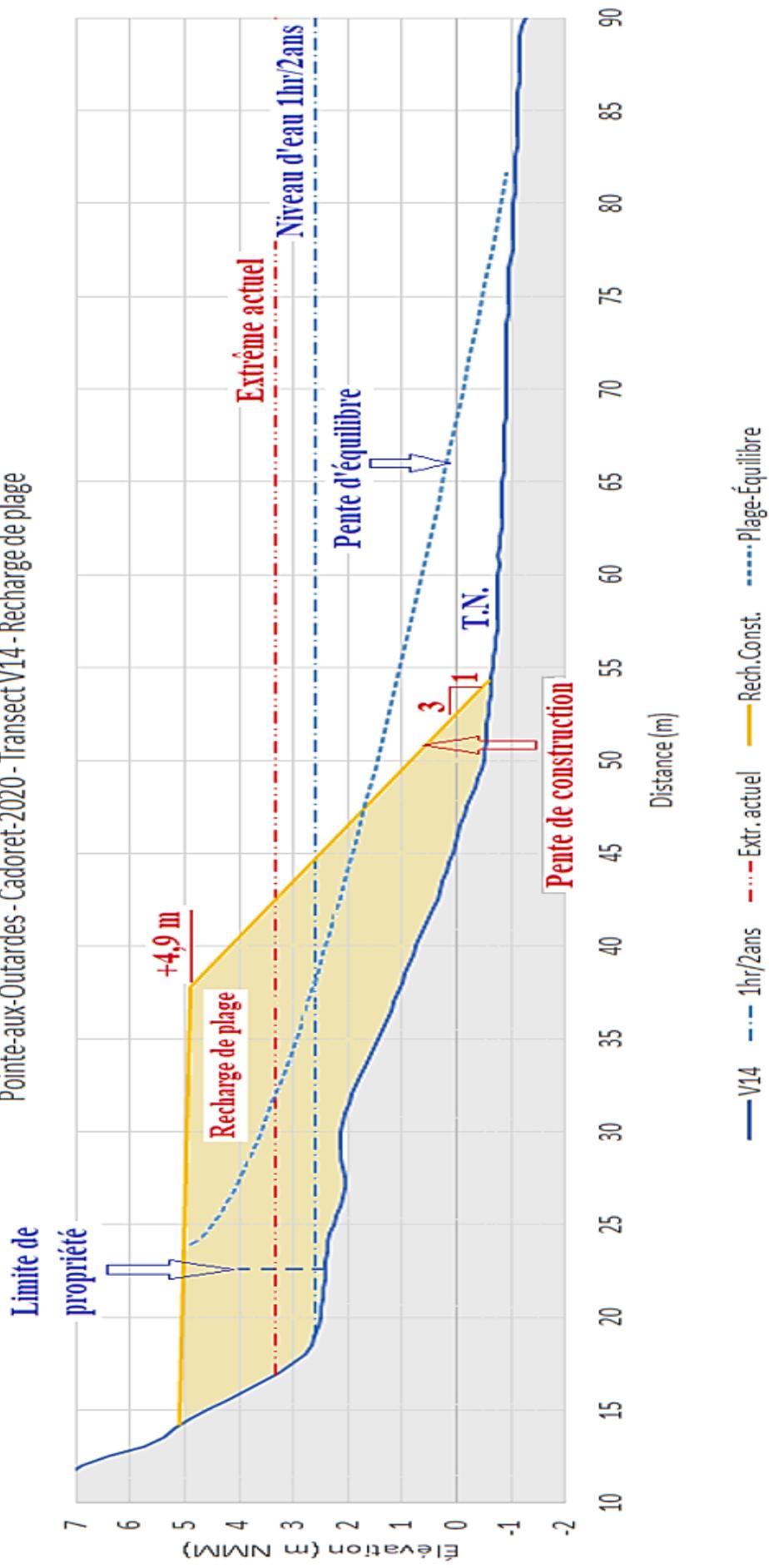
Julien Normand

Julien Normand,
Maire de notre magnifique Municipalité de Pointe-aux-Outardes.

ORGANIGRAMME TRAVAUX DE RECHARGE DE PLAGE POINTE-AUX-OUTARDES



Pointe-aux-Outardes - Cadoret-2020 - Transect V14 - Recharge de plage



TAXES MUNICIPALES

PRENEZ NOTE QUE LE DEUXIÈME VERSEMENT DE VOS TAXES MUNICIPALES EST DÛ LE 20 JUIN PROCHAIN

Si vous faites affaire avec une institution financière, n'oubliez pas de lui faire parvenir une copie de votre compte de taxes afin qu'elle puisse effectuer le paiement de vos taxes.

Vous avez aussi la possibilité de payer vos taxes municipales directement à la municipalité : par chèque ou en argent comptant.



Noter que la municipalité **NE DISPOSE PAS** de terminal pour le paiement Interac.

TROUVEZ LES 7 DIFFÉRENCES



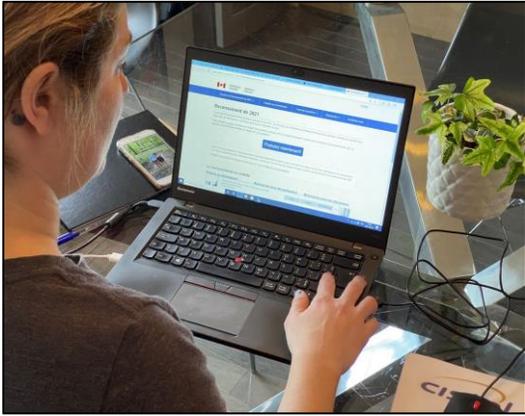
LE COMPTE EST BON – Niveau débutant

47					
1	2	3	4	7	7

70					
2	3	3	4	5	8

LES RÉPONSES À LA PAGE : 34

RECENSEMENT 2021



Veillez noter que la collecte des données du recensement se poursuit, et qu'il n'est pas trop tard pour remplir votre questionnaire. Votre participation aide à planifier des programmes et services dans votre collectivité.

Si vous préférez recevoir un questionnaire papier, veuillez composer le 1-877-885-2021.

Vous pouvez visiter le <https://recensement.gc.ca/index-fra.htm> pour toutes questions. Merci de votre collaboration.

ÉLECTION 2021

LA VIE MUNICIPALE A BESOIN DE JEUNES ENGAGÉS

Des gens de tous les horizons décident de poser leur candidature à un poste électif dans leur municipalité.

Aux élections municipales de 2021, présentez-vous si :

- Vous êtes intéressé(e) par le développement de votre communauté ;
- Vous souhaitez vous engager concrètement et faire entendre la voix de la nouvelle génération ;
- Vous êtes porteur d'idées nouvelles ;
- Vous souhaitez vivre une expérience professionnelle riche ;
- Vous désirez devenir un(e) agent(e) de changement.

Des questions sur le rôle des personnes élues ou sur le processus de mise en candidature?

1 844 844-8466
jemepresente.gouv.qc.ca



PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL

Prochaine réunion du conseil :

**Lundi, le 14 juin 2021
à 19h30**



La salle du conseil n'a pas les dimensions nécessaires afin de respecter la distanciation sociale requise par la santé publique. Par conséquent, la réunion se fera à huis clos par visioconférence.



Vous avez des questions pour le conseil municipal ?

Vous pouvez les faire parvenir à l'adresse suivante :

danialh@pointe-aux-outardes.ca

PHOTOS RECHERCHÉES

Comme vous le savez, à tous les mois, la reliure du Cacardeur affiche de nouvelles photos de la municipalité de Pointe-aux-Outardes : vos photographies. Des photos qui représentent vos activités de plein air, de paysage, de faune, la beauté de notre municipalité et sa grande diversité, etc.

De plus, prendre note que vos photos pourraient être utilisées dans une mosaïque à titre de couverture pour la page d'accueil du site web de la municipalité.



Merci à Mme Michèle-Anne Gagné, M. Michel Bélanger, Mme Geneviève St-Laurent, M. Marc Dallaire, M. Roger Langlais et Mme Nancy Guimont pour les photos publiées ce mois-ci.

**N'hésitez pas et envoyez vos clichés à l'adresse suivante :
municipalite@pointe-aux-outardes.ca**

L'ARRIVÉE DE L'ÉTÉ



À notre plus grand bonheur ! Nous accueillerons l'été le 20 juin prochain.

Entre autres, profitez-en :

- Savourez chaque moment encore plus intensément ;
- Aménagez votre terrasse de rêve et profitez-en au maximum ;
- Servez-vous de votre barbecue autant que vous le voulez ;
- Profitez bien de cette saison pour vous ressourcer ;
- Etc.

FÊTE DES PÈRES

La Fête des Pères sera célébrée dimanche, le 20 juin. En ce jour, aucun papa ne doit être oublié. Prenez le temps de communiquer avec votre papa et/ou grand-papa afin de lui souhaiter une heureuse Fête des Pères.

Dites-lui que vous l'aimez et que vous pensez à lui. Demandez-lui si tout va bien. Assurez-vous qu'il est en sécurité et qu'il ne manque de rien.



BUREAU FERMÉ



Prendre note que les bureaux municipaux seront fermés le **24 juin** pour le congé de la Fête nationale du Québec.

Ils seront également fermés le **1^{er} juillet** pour le congé de la Fête du Canada.

Bon congé à tous !

SERVICE DES LOISIRS

En poste depuis le 17 mai, j'ai le privilège d'agir à titre de nouveau superviseur des loisirs et de la culture de votre municipalité. Natif de Baie-Comeau, je suis de retour dans ma région, après avoir réalisé un baccalauréat personnalisé en loisirs, culture et tourisme, administration et ressources humaines à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Motivé par un profond désir de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens de Pointe-aux-Outardes, c'est avec enthousiasme et détermination que je relève ce nouveau défi. Si vous avez des questions ou des suggestions en lien avec l'organisation des activités, n'hésitez pas à me téléphoner au 418-567-2177 poste 1 ou à m'écrire un courriel à loisirs@pointe-aux-outardes.ca. Au grand plaisir de vous rencontrer dans les prochaines semaines.

Samuel Plante, superviseur en loisir et culture

MARCHÉ PUBLIC :



Le *Marché public* sera de retour à **la Place du Marché du Portail d'entrée du 26 juin au 12 septembre prochain**, et ce, au grand bonheur du public, des producteurs et des artisans.

Les samedis entre 10 h 00 et 14 h 00. Nous voulons prioriser les producteurs (agricoles, horticoles ou autres) et artisans (produits faits à la main) de notre municipalité. Nous les invitons dès maintenant à procéder à leur réservation de kiosque en communiquant avec Mme Johanne Comeau au bureau municipal au 418-567-2203 poste 0 ou par courriel à municipalite@pointe-aux-outardes.ca.

NOUVEAUTÉ : Les dimanches, entre 10 h 00 et 14 h 00, seront pour les représentants/représentantes de produits divers (Tupperware, Norwex ou autres) ou les organismes pour effectuer des campagnes de financement.

Les représentants/représentantes et/ou les organismes de notre municipalité sont invités à procéder à leur réservation de kiosque dès maintenant aux coordonnées mentionnées ci-haut.

Dès le 1^{er} juin les réservations seront ouvertes pour les autres municipalités de la Manicouagan afin de combler les kiosques toujours disponibles, s'il y a lieu.

**CONFÉRENCES VIRTUELLES
À VOS FRIGOS**

**Des astuces pour contrer
le gaspillage alimentaire.**



Venez assister à la conférence *À vos frigos*, présentée par un(e) expert(e) à la lutte au gaspillage alimentaire du Jour de la terre.

Au menu : une (1) heure de discussion autour des trucs et astuces anti-gaspi, à la maison et dans toutes ses recettes !

Le programme *À vos frigos* par le fonds Éco IGA offre des conférences gratuites pour vous outiller dans votre lutte contre le gaspillage alimentaire, grâce à des conseils simples et pratiques.

CONFÉRENCE VIRTUELLE

DATE ET HEURE : **Jeudi, le 17 juin à 18 h 30**

INFORMATION ET INSCRIPTION : **418-589-4557**

karine.lacasse@regiemanicouagan.qc.ca

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale fera relâche durant la période estivale. Elle fermera ces portes mercredi, le 23 juin. De retour en septembre. Surveillez les médias sociaux et le cacardeur de septembre prochain. Merci et bon été à tous !



TROUVEZ LES 7 DIFFÉRENCES



RÉPONSE À LA PAGE : 34



POLITIQUE FAMILIALE & M.A.D.A

CAMP DE JOUR :

Quelle bonne nouvelle ! Notre camp de jour municipal est reconnu conforme au Cadre de référence de

l'Association des Camps du Québec. Avec l'attention portée au respect des balises du Cadre de référence de l'Association, nous pouvons confirmer qu'avec le travail des dernières années nous pouvons maintenant afficher fièrement le sceau de conformité.



**CAMP DE JOUR
MUNICIPAL
CONFORME**

2021

Les avantages à cette certification ?

- L'assurance de la qualité des programmes et des services offerts par un camp de jour municipal.
- L'assurance de l'application de mesures de sécurité destinées à fournir un encadrement optimisé des participants tout comme une expérience de qualité.
- L'assurance de traiter avec un camp de jour municipal qui fait preuve de rigueur dans le respect des balises définies et de professionnalisme.

INSCRIPTION CAMP DE JOUR :



Pour qui ?

Jeunes entre 4 ans et 11 ans *

** les jeunes de 4 ans doivent avoir fréquenté la maternelle 4 ans durant l'année 2020-2021. Les jeunes qui entrent au secondaire ne sont pas admissibles.*

Dates d'inscription :

Jeudi, le 3 juin 2021 à 19 h 00 au Centre des loisirs.

Vendredi, le 4 juin 2021 au bureau municipal, jusqu'à midi.

Aucune inscription avant et après ces dates ne sera acceptée.

Lieu de résidence :

Tous les résidents permanents de Pointe-aux-Outardes. Pour les non-résidents, nous les placerons sur une liste d'attente, par ordre d'arrivée. Les places seront confirmées lundi, le 7 juin selon le respect des ratios de groupe, si des places sont toujours disponibles.

Horaire :

Du lundi au jeudi entre 7 h 30 et 17 h 00

Du 28 juin 2021 au 12 août 2021

Tarification 2021 :

260\$ pour le premier enfant

230\$ pour les autres enfants de la même famille.

MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

Les frais d'inscription ne seront pas remboursés dans le cas d'une annulation après le 11 juin 2021, ni pour les journées de camp manquées.

DU 1^{ER} AU 7 JUIN A LIEU LA SEMAINE QUÉBÉCOISE DES PERSONNES HANDICAPÉES.

Déjà 25 ans que la *Semaine québécoise des personnes handicapées* est soulignée. Tous les gestes posés comptent plus que vous ne l'imaginez, qu'ils soient individuels ou collectifs. Encore aujourd'hui, il faut continuer d'agir pour améliorer la participation sociale des personnes handicapées.

D'ailleurs, la pandémie a engendré un lot de difficultés pour elles et leur famille. Pensons notamment à l'accès à l'information en lien avec leur situation particulière, à l'accès aux services essentiels, à l'accès aux activités socioprofessionnelles ou encore à l'isolement vécu. De tels bouleversements peuvent avoir un grand impact chez ces personnes dont le quotidien repose souvent sur une organisation structurée.

La *Semaine québécoise des personnes handicapées* met en lumière les défis encore présents. Elle souligne les actions à poser pour rendre notre société plus inclusive.

Saisissez toutes les occasions qui se présentent à vous pour réduire les obstacles que les personnes handicapées rencontrent. Vos gestes peuvent aider une personne à s'impliquer dans la société, à être autonome, à prendre sa place et à se sentir bien.

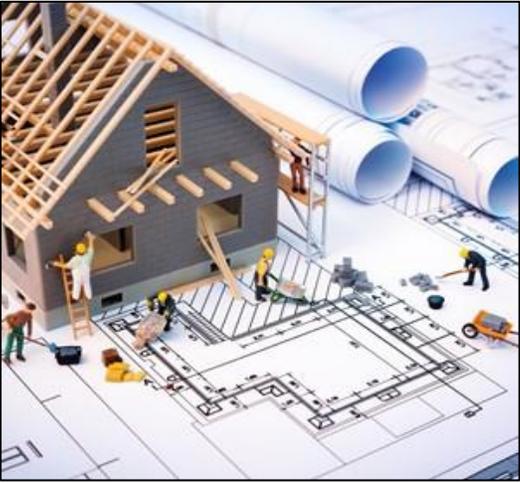
Sources :

<https://www.ophq.gouv.qc.ca/evenements/semaine-quebecoise-des-personnes-handicapees/edition-2021.html>



SERVICE D'URBANISME

INSPECTEUR EN BÂTIMENT



Vous prévoyez faire des rénovations ou autres travaux, vous aurez besoin d'un permis. À cet effet, prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.

Prenez note que tous les formulaires de demande de permis sont sur le site Web de la municipalité <http://www.pointe-aux-outardes.ca/urbanisme-et-environnement>

à l'onglet « Service aux citoyens » et puis « Urbanisme et environnement ». Vous pouvez également vous les procurer au bureau municipal. Il suffit de compléter le formulaire de demande et de nous le faire parvenir.

Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Nom, adresse, lieu des travaux et numéro de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui fait les travaux ?
- Quand débuteront les travaux ?

S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous.

TRAVAUX PUBLICS

LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rue sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité.



LES ABRIS D'HIVER ET LES CLÔTURES À NEIGE



RAPPEL : La municipalité invite les citoyens à enlever leur garage de toile qui se trouve sur leur propriété, et ce, dès que possible.

Car leur utilisation est permise jusqu'au 30 avril.

BAC BLEU ENDOMMAGÉ

Le bac bleu servant à la collecte sélective demeure la propriété exclusive de la Régie de gestion des matières résiduelles, **dès que vous remarquez un bris, veuillez immédiatement aviser Mme Noëlla Huard au 418-589-4557. N'essayez pas de le réparer vous-même.**



SURPRESSEUR - LUMIÈRES ALLUMÉES

Également, si vous avez connaissance que les lumières du surpresseur, situé entre le 111 et le 113, chemin Principal, sont allumées, veuillez s.v.p. en aviser la municipalité.

HORAIRE D'ARROSAGE

Voici l'horaire estival allant du **1^{er} juin au 15 octobre**, selon lequel vous aurez droit d'arroser et de procéder au nettoyage de vos voitures, **soit : entre 18 h 00 et 22 h 00 :**

SECTEUR POINTE-AUX-OUTARDES	
LUNDI	Du 595 au 632 chemin Principal
MARDI	Du 1 au 163 rue Labrie
MERCREDI	Du 164 au 227 rue Labrie
JEUDI	Du 228 au 258 rue Labrie et rue David
 VENDREDI	Du 259 au 390 rue Labrie

SECTEUR LES BUISSONS	
LUNDI	Du 39 au 139-A chemin Principal
MARDI	Du 140 au 200 chemin Principal et rues Bélanger, de la Source, Finn, Outardes, Dallaire, Chevalier et Tremblay
MERCREDI	Du 201 au 301 chemin Principal et rue Gagné
JEUDI	Du 302 au 334 chemin Principal et rues Saint-Laurent, des Bouleaux, Harvey et du Moulin
 VENDREDI	Du 341 au 493 chemin Principal et rues Bilodeau, Radisson, du Coteau, Boisjoli, Olympique, Albert et Gaston

• ARROSAGE – BOYAU À LA MAIN



La Municipalité a assoupli le règlement en autorisant l'arrosage d'arbustes, de fleurs et le nettoyage des voitures en dehors de l'horaire d'arrosage obligatoire mais seulement **avec le boyau à la main.**

Vous prévoyez faire le remplissage d'une piscine, ensemençer / réensemencer une nouvelle pelouse ou de la réparer, veuillez nous appeler au numéro 418-567-2203, **nous prévoirons une période à cet effet.**



VOUS POUVEZ AUSSI CONSULTER LE SITE INTERNET :

http://www2.ville.montreal.qc.ca/jardin/info_verte/pelouse_ecologique/ensemencement.htm le Guide d'entretien écologique de la pelouse. Il vous donne des renseignements sur la tonte, l'arrosage, l'ensemencement, les pelouses clairsemées et autres.

Selon la réglementation municipale sur l'eau potable, il est mentionné au : **Chapitre III : Période d'interdiction totale**

Article 7 : Interdiction totale

Même si l'utilisation de l'eau potable est permise ou restreinte en vertu du présent règlement, lorsque survient une sécheresse ou à l'occasion de bris majeurs à un élément ou à des éléments du réseau d'aqueduc ou encore lors de situations d'urgence ayant un impact sur l'alimentation, la disponibilité ou la distribution de l'eau potable, le maire ou l'autorité compétente sont autorisés à décréter une interdiction totale d'utiliser l'eau potable du réseau municipal d'aqueduc pour d'autres fins que celles de consommation et d'hygiène corporelle.

L'interdiction est applicable à l'ensemble du territoire de la municipalité ou seulement à une partie de celui-ci si les circonstances l'exigent.

JEUX - DIVERTISSEMENT

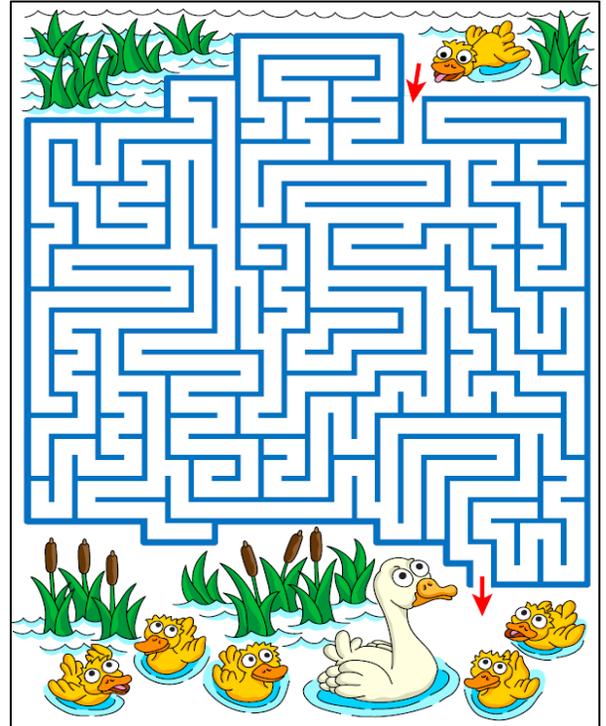
Jeu de logique mathématique et de calcul : Remplissez chaque case avec un seul chiffre (de zéro à neuf) de sorte que chaque opération soit correcte.

$\begin{array}{r} \times \\ 4 \\ \hline \end{array}$	$\begin{array}{r} - \\ 0 \\ \hline \end{array}$	$\begin{array}{r} + \\ -2 \\ \hline \end{array}$	$\begin{array}{r} + \\ 1 \\ \hline \end{array}$	$\begin{array}{r} + \\ -3 \\ \hline \end{array}$	$\begin{array}{r} + \\ 6 \\ \hline \end{array}$
$\begin{array}{r} - \\ = \\ 5 \\ \hline \end{array}$	$\begin{array}{r} + \\ 3 \\ \hline \end{array}$	$\begin{array}{r} 3 \\ - \\ \hline \end{array}$	$\begin{array}{r} + \\ 1 \\ \hline \end{array}$	$\begin{array}{r} - \\ = \\ 5 \\ \hline \end{array}$	$\begin{array}{r} + \\ 6 \\ \hline \end{array}$
$\begin{array}{r} 1 \\ + \\ \hline \end{array}$	$\begin{array}{r} \times \\ +0 \\ \hline \end{array}$	$\begin{array}{r} 7 \\ \times \\ \hline \end{array}$	$\begin{array}{r} - \\ = \\ 4 \\ \hline \end{array}$	$\begin{array}{r} + \\ 8 \\ \hline \end{array}$	$\begin{array}{r} 1 \\ \hline \end{array}$
$\begin{array}{r} + \\ 8 \\ \hline \end{array}$	$\begin{array}{r} - \\ 7 \\ \hline \end{array}$	$\begin{array}{r} + \\ 8 \\ \hline \end{array}$	$\begin{array}{r} - \\ 7 \\ \hline \end{array}$	$\begin{array}{r} + \\ 8 \\ \hline \end{array}$	$\begin{array}{r} - \\ 7 \\ \hline \end{array}$

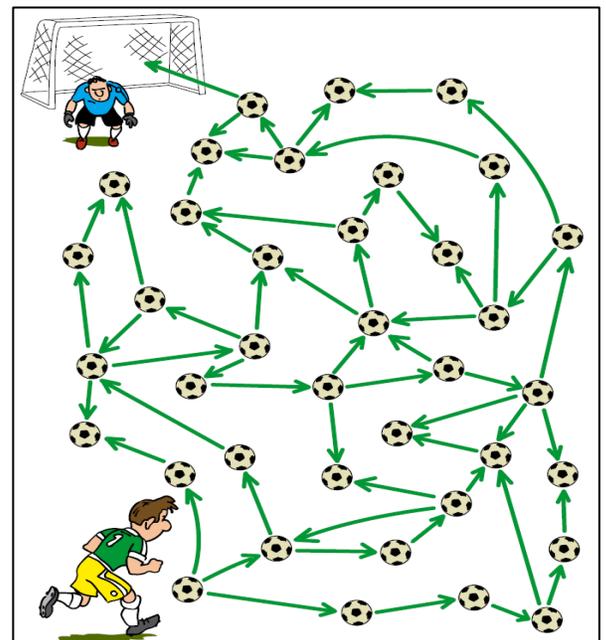
Mots cachés animaux : Inscris dans les cases les mots correspondant aux dessins.

Illustrations of animals: Camel, Dog, Chicken, Cat, Rabbit, Kangaroo, Squirrel, Bear, Giraffe, Owl, Duck, Dragonfly.

Labyrinthe : Aide le caneton à retrouver son chemin jusqu'à sa famille.



Labyrinthe : Trace le chemin parcouru par le ballon pour atteindre le but.



LES RÉPONSES À LA PAGE : 34

MAISON DES JEUNES, LE S.Q.U.A.T

Assemblée
Générale
Annuelle



Au moment d'écrire ces lignes, il est prévu que l'Assemblée générale annuelle (A.G.A) de la Maison des jeunes, le S.Q.U.A.T de Pointe-aux-Outardes ait lieu **en zoom planifiée**, **lundi, le 21 juin, à 19 h 00.**

Pour y assister, laissez-nous un message au **418-567-1202**, sur **Facebook** au **Mdj le S.Q.U.AT** ou à **mdjlesquat@hotmail.com**. Il est important que vous nous laissiez vos coordonnées afin que l'on puisse vous joindre et vous donner la procédure à suivre pour accéder à la réunion. **Vous voulez vous impliquer sur le conseil d'administration ?** Alors, vous pourrez donner votre nom lors de l'A.G.A., il nous fera plaisir de vous accueillir.

LES ACTIVITÉS RÉALISÉES

Du 23 au 25 avril : nettoyage sur une ferme de la municipalité. Pour terminer la première journée de travaux, nous avons commandé à la **Cantine chez Armande à Chute-aux-Outardes**. Un gros merci pour le don de repas, cela a été très apprécié.

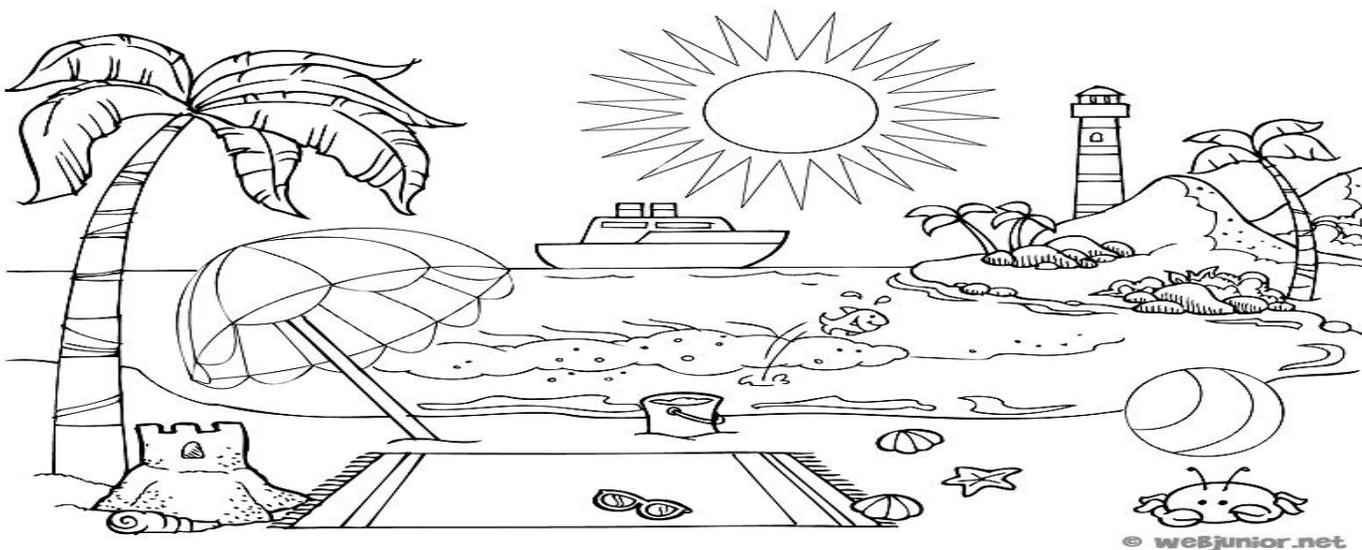


Photo courtoisie : MDJ, le S.Q.U.A.T

Le 8 mai

Travaux de nettoyage sur le terrain de la famille de Claudia. (Photo)

À COLORIER



INFORMATION SOPFEU

LES CONDITIONS ET LE DANGER D'INCENDIE

Le danger d'incendie de la SOPFEU est un bon indicateur pour vous ! Voici comment adapter votre comportement en fonction de chaque niveau.

Sachez que quelques heures **d'ensoleillement** suffisent à assécher les combustibles, rendant les zones à découvert particulièrement à risque pour les incendies de forêt. Le danger d'incendie renseigne sur la **facilité d'allumage** du combustible de même que sur la **difficulté à contrôler** un éventuel incendie. Son calcul prend en considération la température, l'humidité relative, la force des vents et les précipitations reçues.

 DANGER D'INCENDIE	
BAS	Incendie de faible intensité à propagation limitée, c'est le bon moment pour allumer votre feu de camp .
MODÉRÉ	Incendie de surface se propageant de façon modérée et se contrôlant généralement bien, faites uniquement des feux de petite dimension (1m X 1m maximum).
ÉLEVÉ	Incendie de surface d'intensité modérée à vigoureuse qui pose des défis de contrôle lors du combat terrestre, n'allumez pas si la vitesse du vent est supérieure à 20 km/h .
TRÈS ÉLEVÉ	Incendie de forte intensité avec allumage partiel ou complet des cimes dont les conditions au front sont au-delà de la capacité des équipes terrestres, faites des feux seulement dans des installations munies d'un pare-étincelles réglementaire (ouvertures de moins d'un cm).
EXTRÊME	Incendie de cimes de fortes intensité, qui se propage à grande vitesse et qui peut devenir incontrôlable, évités de faire des feux .

N'oubliez pas!
Les feux de camp sont proscrits lors d'une interdiction de faire des feux à ciel ouvert. Vérifiez les restrictions en vigueur avant de vous rendre en forêt.



Il faut se rappeler que le feu doit toujours être utilisé de façon sécuritaire et être surveillé en tout temps, et ce, peu importe l'indice.

L'APPLICATION MOBILE DE LA SOPFEU est un incontournable pour tous les amateurs et utilisateurs de la forêt ou à proximité de celle-ci

Elle permet de :

- Connaître le danger d'incendie où que vous soyez ;
- Connaître l'emplacement des feux en activité sur sa carte interactive ;
- Être informé des restrictions en vigueur comme l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert, par exemple ;
- Recevoir les communiqués de la SOPFEU.



Offerte gratuitement sur les plateformes, elle vous permettra un séjour sécuritaire en forêt.

CAPSULES : PRÉVENTION INCENDIE



FOYERS EXTÉRIEURS

Normes d'implantation particulières lorsque la construction complémentaire est un foyer extérieur.

L'implantation de tout foyer extérieur non intégré à la cheminée d'un bâtiment principal est régie par les normes suivantes :

- Un espace minimal de deux (2) mètres doit être laissé libre entre le foyer et les lignes latérales ou arrière du terrain sur lequel il est situé ;
- Un espace minimal de cinq (5) mètres doit être laissé libre entre le foyer et tout bâtiment ;
- Un pare-étincelles doit couvrir la cheminée.

Veillez-vous informer auprès du responsable de l'urbanisme au 418-567-2203 poste 3 afin de savoir si vos travaux nécessitent une autorisation.

Noter qu'il est autorisé d'avoir un foyer extérieur uniquement en cour latérale et arrière.



ANNONCES



25 ans

LES CAFÉS-RENCONTRES FONT RELÂCHE POUR L'ÉTÉ

Vous avez de la difficulté à rencontrer les exigences imposées par le fait d'être en deuil ? L'Arc-en-ciel est là pour vous accompagner dans cette épreuve.



AU COURS DE L'ÉTÉ
Vous pouvez joindre
l'organisme auprès de
Yolande au 418-589-8055
ou auprès de Denise au
418-296-3246

**Bon été et bonnes vacances !
De retour en septembre pour
la reprise des activités.**

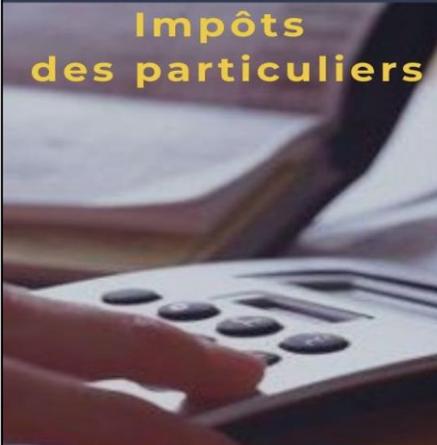
**Nous vous invitons à visiter
notre page Facebook :**

 **L'Arc-en-ciel entraide face au deuil**

Conception : Johanne Comeau

Vous cherchez un service professionnel rapide, et courtois ?

Impôts des particuliers



Frédéric Chevarie B.A.A
Préparateur accrédité

311, chemin Principal
Pointe-aux-Outardes, Qc
COH 1M0
(418) 295-8067

bc.impot@gmail.com

- **Service professionnel et personnalisé** offert à l'année.
- **10 ans d'expérience** dont 8 ans en cabinet d'expert-comptable.
- **MINIMISER** les erreurs et **RETIREZ TOUS LES CRÉDITS** auxquels vous avez droit.
- Représentants professionnels du gouvernement fédéral provincial.
- Transmission électronique afin que vous obteniez votre **REMBOURSEMENT** plus rapidement
- Possibilité de tout faire à distance ou bien se déplacer pour recueillir vos documents
- Révision et redressement de vos déclarations d'années antérieures s'il y a lieu
- Clientèle bien établie.
- Impôts de particulier.
 - Revenu de location
 - Travailleur autonome
 - Entreprises enregistrées
 - Société de personne
 - Garderies
 - Post faillite
 - Tous autres types de travailleurs

N'hésitez plus... Contactez-moi.

Conception : Johanne Comeau

L'équipe de terrain du *Comité ZIP de la Rive Nord de l'Estuaire* va réaliser des inventaires ichthyologiques, floristiques et benthiques dans le marais de Pointe-aux-Outardes de la mi-mai à la mi-septembre.

Ces inventaires permettront de dresser un portrait du marais et de connaître son état de santé et ses spécificités. Ces travaux sont réalisés dans le cadre d'un projet de caractérisation de plusieurs grands marais présents sur la Côte-Nord, à savoir, Portneuf-sur-Mer, Pointe des Fortin, Pointe-aux-Outardes et la baie de Millevaches.

Si vous croisez leur équipe cet été, et que vous vous posez des questions, n'hésitez pas à aller les rencontrer. Ils se feront un plaisir de vous expliquer leur travail !



Photo courtoisie : Comité ZIP de la Rive Nord de l'Estuaire

Il Suffit D'une Maille
Par Stéphanie Payne



IL SUFFIT D'UNE MAILLE, c'est divers produits créés au crochet (toutous en tout genre, articles de décoration, tuques, coussins, foulards, napperons, vestes, etc.)



Pour information, communiquer au 418-567-8486 ou à steph_payne15@hotmail.com

JE VOUS INVITE À VISITER MA PAGE FACEBOOK



Je serai au Marché public, samedi, le 26 juin pour vous accueillir et vous servir. Au plaisir de vous y voir !



MERCI DE VOTRE ENCOURAGEMENT !

Conception : Johanne Comeau

MOIS DE L'EAU



Organisme de
**Bassins versants
Manicouagan**

*Vous invite à la célébration du Mois de l'eau
Edition Juin 2021*

RUISSELLEMENT: ENJEUX & SOLUTIONS

AU CALENDRIER DU 1 AU 30 JUIN 2021

- **Le grand nettoyage de la Manicouagan** en bordure des lacs, des cours d'eau et des fossés, en partenariat avec la **Mission 1000 Tonnes** dans le cadre de la **Semaine de l'environnement: Samedi 05 juin 2021**
- **Concours:** *Partagez vos bonnes pratiques de gestion de l'eau à l'intérieur de vos maisons ou dans votre cour.*
 - **Défi 1: Récupérer et réutiliser les eaux pluviales : 01-06 Juin 2021**
 - **Défi 2: Faciliter l'infiltration des eaux pluviales : 07-13 juin 2021**
 - **Défi 3: Réduire le ruissellement des eaux pluviales : 14-20 juin 2021**
 - **Défi 4: Arrêter de tout mettre dans les égouts : 21-30 juin 2021**

PRIX À GAGNER !



Pour plus de détails,
Inscrivez-vous sur www.obvm.org/moisdeleau



JOURNÉE NATIONALE DE LA SENSIBILISATION DU BIEN-ÊTRE ...

Le 26 juin 2021, est la 3^e édition de la Journée nationale de la sensibilisation du bien-être pour personnes atteintes de cancer



POURQUOI TENIR UNE JOURNÉE ?

Il est estimé qu'un Canadien sur deux développera un cancer au cours de sa vie ; la plupart ne sont pas conscients de l'importance du bien-être pour personnes atteintes de cancer.

L'objectif est d'encourager toute personne vivant avec le cancer (à la fois ceux qui en sont diagnostiqués et les familles et les aidants naturels) à rechercher des ressources sur le bien-être dans leur communauté.

QU'EST-CE QUE LE BIEN-ÊTRE ET POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?

Le bien-être, également appelé soins psychosociaux, est une approche du bien-être fondée sur la personne entière. Il améliore tous les défis liés au diagnostic du cancer : fatigue, qualité de vie, régime alimentaire, santé mentale. Il permet aux personnes vivant avec le cancer de faire des changements concrets dans leur vie sur les plans comportemental, spirituel et physique, afin de les aider à bien vivre avec et par le cancer.

Si vous avez un cancer ou si une personne que vous connaissez a le cancer, parlez-lui du bien-être et dirigez-la vers le réseau **Bien vivre avec un cancer au (514) 695-9355 (appels de la région de Montréal) ou au 1-833-274-9355 (sans frais).**

IMPLIQUEZ-VOUS !

Le 26 juin, publiez votre soutien pour le bien-être pour personnes atteintes de cancer sur les médias sociaux avec le logo de la Journée (téléchargez-le ICI) et le mot clic (#Bien-etre).

Source : <https://wicwc.com/fr/journee-nationale-de-la-sensibilisation-au-bien-etre-pour-personnes-atteintes-de-cancer/>

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE DES PERSONNES ÂGÉES



C'est mardi, le 15 juin que se déroulera la *Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées*. Cette journée est l'occasion de rappeler l'importance d'agir collectivement pour prévenir et contrer tous les types de maltraitance envers les aînés.

Plusieurs personnes âgées craignent de partager les situations de maltraitance qu'elles vivent, soit, par exemple : par crainte d'abandon, de représailles, de jugement et bien d'autres motifs.

Dans le contexte de confinement lié à la pandémie, certains facteurs de risque ont accentué la situation de vulnérabilité de plusieurs personnes âgées, par exemple : l'isolement, la dépendance à autrui pour la gestion des finances personnelles, l'inaccessibilité aux ressources et la détresse psychologique. Dans ce contexte, le repérage et la divulgation des situations potentielles de maltraitance sont d'autant plus importants.

Les différentes situations de maltraitance vécues par une personne âgée peuvent être associées à l'un ou plusieurs des 7 types suivants :

- Maltraitance psychologique ;
- Maltraitance physique ;
- Maltraitance matérielle ou financière ;
- Maltraitance organisationnelle ;
- Maltraitance sexuelle ;
- Âgisme ;
- Violation des droits.

La **Ligne Aide Abus Aînés** est une ligne téléphonique provinciale d'écoute et de référence spécialisée en matière de maltraitance envers les personnes âgées. Cette ligne est confidentielle et gratuite. Toute personne concernée (aîné, proche aidant, membre de la famille, intervenant, etc.) peut joindre le **1-888-489-ABUS (2287) tous les jours de 8 h 00 à 20 h 00** pour recevoir de l'information, de l'écoute ou du soutien, ou encore pour être dirigée vers les ressources appropriées dans leur région.

Source : <https://santemontreal.gc.ca/population/actualites/nouvelle/journee-mondiale-de-lutte-contre-la-maltraitance-des-personnes-aînees-1/>

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

PRISE DE SANG ET SOINS INFIRMIERS : Pointe-aux-Outardes

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT (deux (2) façons de procéder)



- Téléphoner au numéro **418-567-2274 (poste 0)**, laisser votre nom et numéro de téléphone.
- Présentez-vous à la réception du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chute-aux-Outardes, du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.

Horaires du service : **Municipalité de Pointe-aux-Outardes** située au 471, chemin Principal. Tous les mardis de 8 h 00 à 9 h 45.

En ce qui concerne les mesures sanitaires.

Prendre note que vous devrez suivre les consignes qui vous seront données lors de votre prise de rendez-vous.

MOTS CACHÉS : THÈME – PLAGES (11 lettres mélangées)

U	A	S	E	T	T	E	U	O	M	G	L	A
P	B	R	O	N	Z	A	G	E	G	A	L	P
L	O	S	A	R	A	P	R	E	U	G	I	D
A	E	R	E	L	L	E	P	S	U	A	E	S
G	S	U	S	S	Q	S	E	E	B	A	R	C
I	E	E	S	E	E	I	S	N	N	E	S	C
S	N	N	I	U	R	T	U	U	I	E	R	S
T	U	G	A	G	R	L	D	D	A	U	E	T
E	G	I	L	A	E	E	E	E	B	O	H	E
S	A	A	N	V	P	M	M	O	V	B	C	L
E	L	B	A	S	N	U	R	B	M	E	O	A
I	N	I	K	I	B	C	O	T	E	S	R	G
K	I	O	S	Q	U	E	E	E	R	A	M	G



BAIGNEURS	VAGUES	MAREE
PLAGISTES	GALETS	BOUEE
MOUETTES	BIKINI	COTES
BRONZAGE	LAISSE	DUNES
ROCHERS	ALGUE	PERRE
EMBRUNS	GREVE	PELLE
PARASOL	CRABE	BAIN
LAGUNES	PLAGE	SEAU
KIOSQUE	ECUME	MER
ESTRAN	SABLE	
MEDUSE	DIGUE	

RÉPONSE À LA PAGE : 34



MATIÈRES RÉSIDUELLES CALENDRIER 2021

Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux qui l'ont perdu, nous en avons quelques exemplaires à la municipalité.

MAI				
L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31				

JUIN				
L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30		

Ordures : lundis Recyclage : vendredis

Installations fermées : le 24 mai et le 24 juin

Encombrants : le 14 juin

QUE DOIS-JE DÉPOSER DANS MON BAC BLEU?

PAPIER ET CARTON

- Journaux, annuaires, circulaires, livres, revues
- Feuilles, enveloppes, sacs de papier
- Rouleaux, boîtes, cartons de lait, de jus, d'œufs
- Mouchoirs, essuie-tout, papier carbone, papier ciré ou plastifié, papier d'emballage

PLASTIQUE

- 1, 2, 3, 4, 5, 7
- Bouteilles
- Contenants alimentaires et de produits d'entretien ménager
- Bouchons et couvercles de plastique
- 6
- Plastique sans numéro, sacs et pellicules de plastique, jouets, assiettes et ustensiles

VERRE

- Bouteilles, contenants, pots
- Miroirs, vaisselle, pyrex, cristal, ampoules

MÉTAL

- Articles en aluminium, (assiettes, plats, etc.)
- Boîtes de conserve, couvercles
- CANNETTES métalliques et en

Écocentre de Baie-Comeau (418-589-4557)
du mardi au samedi de 8 h 00 à 16 h 00
800, avenue E.-Schlemm

Magasin de réemploi phase 2 :
du mardi au samedi de 9 h 00 à 16 h 00
800, avenue E.-Schlemm

SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

DU 31 MAI AU 6 JUIN 2021

AGIR
POUR DEMAIN



Mardi 1er Juin

Je m'habille

EN MODE FRIPERIE

PRIX DE PARTICIPATION



Partage ton coup  de deuxième main sur la page  **RGMRM**

50% rabais : Dépannage de l'Anse

Mercredi 2 Juin - 18 h 30

Projection du documentaire en ligne

Lien disponible  Transition Manicouagan



Jeudi 3 Juin - 18 h 30



Par **Mélo die Desrosiers**
Coopérative Gaïa

Conférence virtuelle sur l'autonomie alimentaire

Commandité



le **Goût** de la **CÔTE-NORD**

Inscription :
demainmanicouagan@regiemanicouagan.qc.ca

Samedi 5 Juin

Le grand nettoyage

PRIX DE PARTICIPATION



Informations et inscription: www.obvm.org/moisdeleau



Organisme de **Bassins versants**
Manicouagan

LANCEMENT
MOIS DE L'EAU

 **OBVM**

LA COLLECTE ANNUELLE DES ENCOMBRANTS

Un encombrant est un déchet dont la dimension ou le poids ne permet pas de le déposer dans le bac roulant, tels les meubles, les matelas, les tapis, etc.



Tout encombrant mis en bordure de rue est destiné au lieu d'enfouissement. Pour être récupérées, les matières en bon état ou en métal doivent être apportées à l'écocentre.

La collecte aura lieu lundi, le 14 juin 2021

- Lorsque possible, aller porter les objets ou matières récupérables à l'écocentre
- **DÉPOSEZ VOS OBJETS EN BORDURE DE RUE LE SOIR, LA VEILLE DE LA COLLECTE UNIQUEMENT.**
- **N'ajoutez pas** de matières après le passage du camion ; celui-ci ne collecte qu'une seule fois dans chaque rue.

MATIÈRES COLLECTÉES

C'EST LE PRINTEMPS, SORTEZ VOS ENCOMBRANTS!

✓ **ACCEPTÉS DANS LA COLLECTE**



**OBJETS DE GRANDES DIMENSIONS
NON RÉCUPÉRABLES = ENFOUISSEMENT**



Appareils électriques non fonctionnels



Électroménagers non fonctionnels



Matelas, sommiers, tapis et meubles non réutilisables



Débris dans un sac transparent



Branches en ballots ficelés (1 m de long maximum)



Résidus de construction et de rénovation (1 m³ max.)



4 m³ par adresse maximum



Équivaut à un chargement de camionnette



Quantité excessive non collectée



DATE DE LA COLLECTE : CONSULTEZ VOTRE CALENDRIER

MATIÈRES NON COLLECTÉES



COLLECTE DES ENCOMBRANTS



= ENFOUISSEMENT

Qu'est-ce qui n'est pas collecté et pourquoi?



❌ PNEUS

Contiennent des hydrocarbures qui contaminent l'eau et le sol. Saviez-vous qu'il est interdit d'enfouir les pneus depuis 2000?



❌ RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

20 000 tonnes* produites par an (peintures, huiles, solvants, pesticides, batteries, etc.). L'élimination incontrôlée présente des dangers pour notre santé et l'environnement.

* source: Fiche RDD - Recyc-Québec



❌ APPAREILS ÉLECTRONIQUES

Contiennent des métaux lourds, tels que le plomb et mercure, nocifs pour notre santé et l'environnement.



❌ APPAREILS RÉFRIGÉRANTS

Contiennent des hydrofluocarbures qui contribuent au réchauffement climatique jusqu'à 10 900 fois plus que le CO².

*source : Programme Frigoresponsable



❌ PIÈCES MÉCANIQUES

Contiennent des carburants, huiles, mercure, métaux lourds, etc. qui sont néfastes pour notre santé et l'environnement.



APPORTEZ-LES À L'ÉCOCENTRE

BAIE-COMEAU, GOUBOUT, BAIE-TRINITÉ



Les matières non conformes ne seront pas ramassées

Un doute, une question ?

418-589-4557

info@regiemanicouagan.qc.ca
www.regiemanicouagan.qc.ca



SUDOKU

Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 9 cases contient toutes les lettres du mot **GUIMBARDE**.

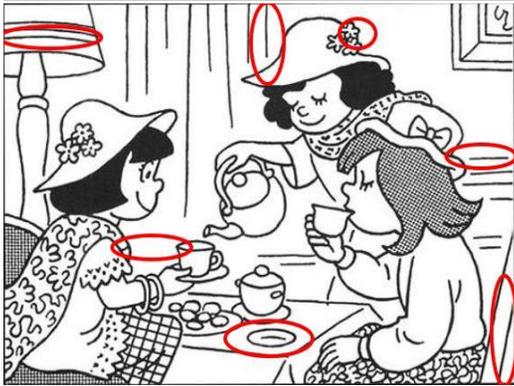
Chaque lettre ne peut être écrite qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré.

	I	A		B	D			
		D		M		U		I
B		U			G			R
				A	B		D	
D								M
	B		G	D				
I			D			A		G
A		R		G		M		
			A	E		R	U	

RÉPONSE À LA PAGE : 34

RÉPONSE : JEUX – DIVERTISSEMENT

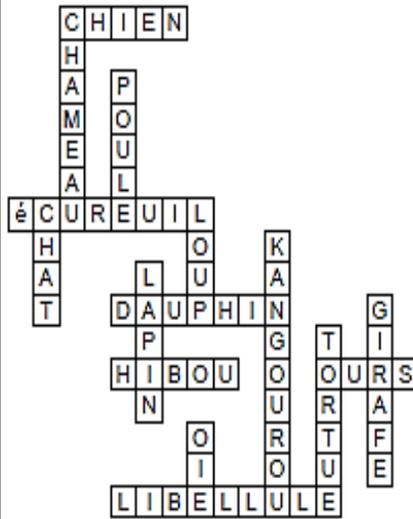
RÉPONSE 7 DIFFÉRENCES



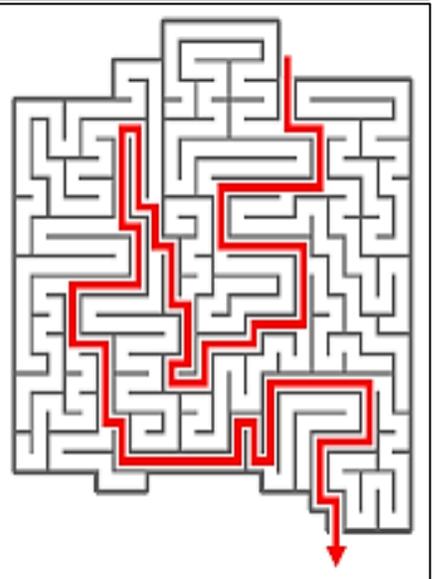
RÉPONSE MOTS CACHÉS – PLAGE

COQUILLAGES

RÉPONSE MOTS CROISÉS



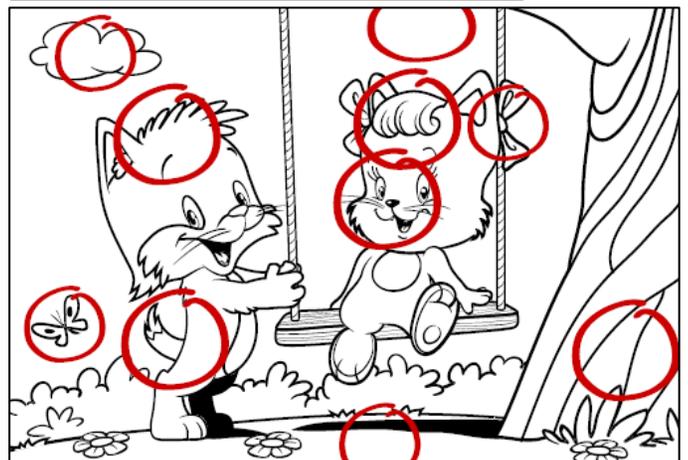
RÉPONSE LABYRINTHE



RÉPONSE JEU DE LOGIQUE MATHÉMATIQUE ET DE CALCUL

$7 - 0 = 7$	$7 - 3 = 4$	$7 - 0 = 7$	$7 - 3 = 4$
$\begin{array}{r} \times \\ 4 \\ \hline 2 \end{array}$	$\begin{array}{r} + \\ 8 - 2 = 6 \\ \hline 1 \end{array}$	$\begin{array}{r} \times \\ 4 \\ \hline 2 \end{array}$	$\begin{array}{r} + \\ 8 - 2 = 6 \\ \hline 1 \end{array}$
$8 - 3 = 5$	$3 - 3 = 0$	$8 - 3 = 5$	$3 - 3 = 0$
$\begin{array}{r} + \\ 3 \\ \hline 1 \end{array}$	$\begin{array}{r} + \\ 1 \\ \hline 1 \end{array}$	$\begin{array}{r} + \\ 3 \\ \hline 1 \end{array}$	$\begin{array}{r} + \\ 1 \\ \hline 1 \end{array}$
$1 + 6 = 7$	$7 - 4 = 3$	$1 + 6 = 7$	$7 - 4 = 3$
$\begin{array}{r} \times \\ 9 \\ \hline 1 \end{array}$	$\begin{array}{r} \times \\ 4 + 0 = 4 \\ \hline 2 \end{array}$	$\begin{array}{r} \times \\ 9 \\ \hline 1 \end{array}$	$\begin{array}{r} \times \\ 4 + 0 = 4 \\ \hline 2 \end{array}$
$0 + 8 = 8$	$8 - 7 = 1$	$0 + 8 = 8$	$8 - 7 = 1$

RÉPONSE 10 DIFFÉRENCES



RÉPONSE LE COMPTE EST BON

$7 + 7 = 14$	$8 + 5 = 13$
$14 + 4 = 18$	$13 + 4 = 17$
$18 - 2 = 16$	$17 - 3 = 14$
$16 \times 3 = 48$	$3 + 2 = 5$
$48 - 1 = 47$	$14 \times 5 = 70$

RÉPONSE SUDOKU

R	I	A	U	B	D	G	M	E
E	G	D	R	M	A	U	B	I
B	M	U	E	I	G	D	A	R
G	R	I	M	A	B	E	D	U
D	A	E	I	U	R	B	G	M
U	B	M	G	D	E	I	R	A
I	U	B	D	R	M	A	E	G
A	E	R	B	G	U	M	I	D
M	D	G	A	E	I	R	U	B

RÉPONSE LABYRINTHE

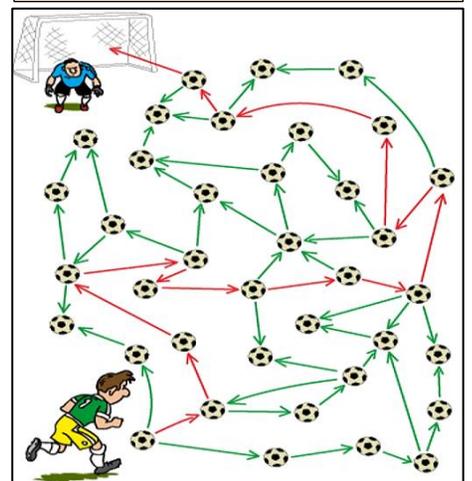


TABLE DES MARÉES



VOICI L'HORAIRE DES MARÉES POUR LE MOIS DE JUIN

Day	Time	Metres	Feet	jour	heure	mètres	pieds
-----	------	--------	------	------	-------	--------	-------

1	0619	3.3		16	0533	3.2	
	1310	0.7			1212	0.7	
TU	1908	2.6		WE	1817	2.5	
MA				ME			
2	0059	1.0		17	0002	1.0	
	0722	3.1			0625	3.1	
WE	1412	0.8		TH	1303	0.8	
ME	2014	2.6		JE	1914	2.6	
3	0215	1.1		18	0108	1.0	
	0830	2.9			0724	3.0	
TH	1510	0.9		FR	1359	0.8	
JE	2119	2.7		VE	2014	2.7	
4	0330	1.1		19	0221	1.0	
	0937	2.7			0830	2.9	
FR	1603	0.9		SA	1455	0.7	
VE	2217	2.8		SA	2115	3.0	
5	0437	1.0		20	0335	0.9	
	1039	2.7			0938	2.8	
SA	1649	0.9		SU	1551	0.7	
SA	2307	3.0		DI	2214	3.2	
6	0533	0.9		21	0442	0.6	
	1132	2.6			1044	2.8	
SU	1730	0.9		MO	1645	0.6	
DI	2351	3.1		LU	2310	3.5	
7	0621	0.7		22	0544	0.4	
	1218	2.6			1145	2.9	
MO	1808	0.9		TU	1738	0.5	
LU				MA			
8	0030	3.3		23	0003	3.8	
	0703	0.6			0641	0.2	
TU	1259	2.7		WE	1241	2.9	
MA	1843	0.8		ME	1830	0.4	

Day	Time	Metres	Feet	jour	heure	mètres	pieds
-----	------	--------	------	------	-------	--------	-------

9	0106	3.4		24	0055	4.0	
	0741	0.5			0735	0.0	
WE	1336	2.7		TH	1334	3.0	
ME	1917	0.8		JE	1921	0.3	
10	0141	3.5		25	0146	4.1	
	0817	0.5			0826	0.0	
TH	1412	2.7		FR	1425	3.0	
JE	1951	0.7		VE	2011	0.3	
11	0215	3.5		26	0237	4.1	
	0851	0.5			0917	0.0	
FR	1447	2.7		SA	1515	3.0	
VE	2025	0.7		SA	2101	0.3	
12	0250	3.5		27	0326	4.0	
	0926	0.5			1006	0.1	
SA	1523	2.6		SU	1604	3.0	
SA	2101	0.7		DI	2150	0.4	
13	0327	3.5		28	0416	3.9	
	1002	0.5			1054	0.3	
SU	1601	2.6		MO	1653	2.9	
DI	2139	0.8		LU	2241	0.5	
14	0405	3.4		29	0505	3.6	
	1041	0.6			1142	0.4	
MO	1642	2.6		TU	1742	2.8	
LU	2220	0.8		MA	2333	0.7	
15	0447	3.3		30	0555	3.3	
	1124	0.6			1231	0.6	
TU	1727	2.5		WE	1834	2.8	
MA	2307	0.9		ME			

COORDONNÉES – NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR



MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES

471, Chemin Principal
Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0

Téléphone : 418-567-2203

Télécopieur : 418-567-4409

Courriel : municipalite@pointe-aux-outardes.ca

Site web : www.pointe-aux-outardes.ca

Centre des loisirs : 418-567-2177 poste 1

Pompiers, ambulance, police : 911

Bibliothèque municipale (mercredi soir) : 418-567-2281 poste 5109

Régie de gestion des matières résiduelles : 418-589-4557

Site d'enfouissement : 418-567-3118 ou 418-589-4557

Maison des jeunes : 418-567-1202

CLSC : 418-567-2274

Fourrière municipale (Refuge Chapitou) : 418-589-1597

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Mardi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Mercredi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Jeudi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Vendredi	8h00 à 12h00	Fermé

DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR

La date de tombée pour faire parvenir les informations que vous voulez voir paraître dans la prochaine édition du Cacardeur **est le 20 de chaque mois.**

